

immédiatement le présent acte en présence de Jacques ^{Philippe} Félix, âgé de trente-trois ans, Greffier Joseph, âgé de trente ans, tous les deux cultivateurs, Rachat Pierre-Olivier, âgé de trente-trois ans, aubergiste et Corlier Alfred, âgé de trente-cinq ans, instituteur, tous les quatre amis et non-parents des époux et domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux époux et les témoins ci-dessus dénommés l'ont signé avec nous à l'exception du père de l'épouse qui de ce requis a déclaré avoir su signer autrefois mais ne plus pouvoir le faire par suite de paralysie.

Chamat Ernest Naville Josephine
Jacques Philippe Félix Greffier Joseph
Rachat Pierre-Olivier Corlier Alfred

N° 3

Madala Joseph

Raffin-Corlier Marie-Joséphine

L'an mil neuf cent sept, le quinze juin, à dix heures du matin, heure légale, par devant nous ^{Félix} Cillet Arnold, adjoint au maire de la commune de Présilly, canton et arrondissement de Saint-Julien, en Genevois, département de la Haute-Savoie remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de cette commune, en remplacement de M. le Maire absent, ont comparu Madala Joseph, menuisier, né à ^{Chaux} la quatre juin mil huit cent quatre-vingt-deux, fils majeur de Madala Albert, charpentier-menuisier, âgé de soixante ans, et de Novelle Hortense, son épouse ménagère, âgée de cinquante-trois ans, tous les trois domiciliés à Saint-Julien, en Genevois, et Raffin-Corlier Marie-Joséphine, couturière, née en la présente commune de Présilly le cinq mai